

CA académique du SNES-FSU Grenoble du 7 janvier 2025

2024 aura été une année hors normes. Celle de tous les désordres climatiques dont ont été victimes les habitant-es de Mayotte (le SNES-FSU appelle à participer à la campagne de dons mise en place par Solidarité Laïque), de tous les désordres mondiaux sous le regard complaisant des puissants et celle d'un désordre politique national inégalé.

La censure du gouvernement de Michel Barnier a confirmé le piège de l'extrême droite, qui continue de faire avancer ses idées anti-sociales, racistes et xénophobes à l'image du marchandage auquel Marine Le Pen s'est livrée, mettant dans la balance de la non censure la réduction de l'Aide médicale d'État. L'extrême droite continue aussi son offensive idéologique sur le terrain de l'Éducation avec une campagne contre le projet de programme d'enseignement de la vie affective, relationnelle et sexuelle (ÉVARS), avec toujours plus d'attaques de « parents vigilants » sur nos enseignements, avec une hiérarchie malheureusement de plus en plus perméable à ces attaques et peu encline à nous défendre.

Emmanuel Macron a voulu changer de méthode (enfin de calendrier), pour finalement nommer François Bayrou, ex-ministre de l'Éducation nationale qui a, à son palmarès, la mobilisation contre le Contrat d'Insertion Professionnelle et d'avoir réussi à réunir plus d'un million de manifestant-es le 16 janvier 1994 contre son projet de financer toujours plus l'école privée !

La loi spéciale budgétaire permet d'assurer la mise en paiement des salaires et pensions. Quant aux budgets, si les suppressions des 4000 postes dans l'Éducation nationale, les 3 jours de carence, la baisse des remboursements SECU, le gel du point d'indice et la dévalorisation des pensions sont annulés du fait de la mobilisation et de la censure du gouvernement, François Bayrou et son groupe avaient soutenu ces mesures. Dans le second degré, le ministère a voulu passer en force sur les groupes de niveaux qui ne reposent à ce jour sur aucun texte réglementaire pour la rentrée 2025.

Dans cette période, les actions du SNES et de la FSU ont été déterminantes pour faire reculer les politiques de casse de la sécurité sociale et de destruction de la Fonction publique. La mobilisation massive des personnels le 5 décembre, initiée par la FSU avec une large intersyndicale, a été déterminante et les premières paroles du nouveau ministre de la Fonction publique sont d'un autre ton, après les déclarations de Guillaume Kasbarian et les projets de budgets qui ont conduit à la censure du gouvernement Barnier.

La période qui s'ouvre est celle de l'incertitude dans l'Éducation nationale, pour la Fonction publique et plus globalement sur la politique générale que risque de porter le gouvernement Bayrou dont le casting résume le programme. La confirmation de Bruno Retailleau et la nomination de Gérald Darmanin à la justice ont été saluées par l'extrême droite. La nomination d'Élisabeth Borne, Première ministre des 49.3 et de la réforme des retraites, à l'Éducation nationale est une provocation de plus, une 6^{ème} ministre qui a avoué dès sa prise de fonction son incompétence sur le sujet !

Dans cette période d'incertitudes, le SNES et la FSU doivent garder le cap et mobiliser les collègues pour préparer la riposte dès que seront connus les textes budgétaires construits sur une austérité annoncée.

La revalorisation de 2,2 % des pensions des retraité-es restent bien en deçà des pertes subies, liées à la dégradation continue des rémunérations des actives et actifs du fait, dans la Fonction publique, des années continues de gel du point d'indice et du refus d'ouvrir le chantier d'une véritable amélioration des déroulements de carrières, y compris les fins de carrières.

Les dernières données sur la Fonction publique pointent une perte continue de l'attractivité de la Fonction publique, ce qui se traduit, encore aujourd'hui dans notre académie, par de nombreuses heures de cours non assurées et des postes non pourvus depuis la rentrée. Les mesures prises par notre ministère, avec la baisse du nombre de postes au concours, le développement du recrutement

des contractuel·les, participent de cette dégradation de l'attractivité. Et le discours hypocrite de notre administration est insupportable. Comment déplorer l'absence d'enseignant·es devant des classes et l'absence de viviers quand le nombre de TZR diminue encore cette année et que le rectorat s'appuie sur la précarité des contractuel·les pour assurer les remplacements ou le Pacte que l'administration cherche à imposer ? Comment regretter l'impossibilité d'assurer l'inclusion des élèves, quand les conditions de travail dégradées, les rémunérations indécentes, les temps partiels imposés sont la norme de gestion des personnels AESH, 20 ans après la loi de 2005 !

Le rapport de France stratégie sur l'attractivité marque la nécessité de valoriser les principes de la Fonction publique au service de l'intérêt général. Mais toutes les politiques subies ces dernières années, en termes de rémunérations, de carrières, de conditions de travail, de fonctionnaires *bashing* et de management n'ont fait que détruire ces principes. Et ce ne sont pas les attaques sur la mobilité et le statut pour « améliorer » les situations des néorecruté·es qui résoudront la situation.

Dans les semaines à venir, le SNES et la FSU doivent continuer à mobiliser la profession et associer les parents et la population pour être en capacité d'entrer dans l'action.

Le SNES et la FSU mèneront une campagne sur la défense de nos statuts et conditions de travail, de nos salaires et pensions, seuls remèdes contre le manque d'attractivité pour une Fonction publique au service de l'intérêt général. Cette campagne doit ouvrir sur la construction de nouvelles mobilisations unitaires.

Le 16 janvier, la FSU appelle, avec la CGT, le SNALC et Sud, les AESH à faire grève pour engager dès à présent un processus permettant de sortir les AESH de la précarité. Le SNES et la FSU porteront leurs revendications lors d'un rassemblement académique et invitent l'ensemble des personnels à les soutenir.

Dans les collèges et lycées, la rentrée 2025 se prépare dans une situation inédite, avec la menace de nouvelles suppressions de postes, que les évolutions démographiques n'expliquent en rien. Entre 2018 et 2024, 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés dans le second degré public, pour 7 441 élèves en plus ! Même si les suppressions annoncées en décembre ne s'appliquent à ce jour pas, il n'est pas improbable que le ministère cherche à poursuivre les réductions des emplois d'enseignant·es en jouant sur les programmes de la LOLF.

Dans les collèges, l'arrêté sur le choc des savoirs de 2014 a été abrogé par le Conseil d'État et aucun nouveau décret n'a été publié. À ce jour, et probablement lors des CA de répartitions des DG, ce sont bien les grilles horaires antérieures au choc des savoirs et sans les groupes de niveaux qui s'appliquent.

La CA académique du SNES-FSU appellent les collègues à se mobiliser dans les établissements contre des conditions de rentrée qui ne respecteraient pas les textes réglementaires et à dénoncer les dégradations de travail et d'études (classes et groupes surchargés, réduction d'horaires...).

Le SNES-FSU mettra à disposition des collègues les outils (textes réglementaires, modèles de motion, outils de construction de DG) afin de se battre pour notre projet pour le second degré (réduction des effectifs par classe, suppression des groupes de niveaux, dédoublement...).

Le SNES-FSU appelle les collègues à refuser toutes les répartitions de DG dégradant toujours le service public d'éducation et à médiatiser, avec les parents, ces refus.

Après la censure du gouvernement, la censure dans l'établissement !

Texte adopté à l'unanimité des 31 présent·es